
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 12 mars 2018 à 19 heures
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement
Madame Micheline Rouleau, conseillère de ville
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement
Madame Julie-Pascale Provost, conseillère d'arrondissement
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Martin Savard, directeur d'arrondissement
Monsieur Mathieu Legault, secrétaire d'arrondissement

CA18 19 0060

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Julie-Pascale Provost

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 12 mars 2018, tel que soumis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA18 19 0061

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 février 2018

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 12 février 2018.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.02

CA18 19 0062

Octroi d'un contrat de gré à gré à TRANSVRAC MONTRÉAL LAVAL INC., détenteur d'un permis de courtage en camionnage en vrac, pour la fourniture de camions avec opérateurs destinés au transport d'environ 4 500 tonnes de sols contaminés vers deux sites de disposition autorisés, au montant maximal de 46 030,24 \$, toutes taxes incluses

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Michèle Flannery

D'octroyer un contrat de gré à gré à TRANSVRAC MONTRÉAL LAVAL INC., détenteur d'un permis de courtage en camionnage en vrac, pour la fourniture de camions avec opérateurs destinés au transport d'environ 4 500 tonnes de sols contaminés vers deux sites de disposition autorisés, au montant maximal de 46 030,24 \$, toutes taxes incluses;

D'autoriser, à cette fin, une dépense maximale de 46 030,24 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1187126001

CA18 19 0063

Renouvellement, pour l'année 2018, du contrat octroyé à BIO SERVICE MONTRÉAL INC., pour des travaux de nettoyage des berges de l'arrondissement de Lachine, au montant de 38 263,68 \$, toutes taxes incluses, conformément à la clause de prolongation identifiée à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1602

Il est proposé par Julie-Pascale Provost

appuyé par Micheline Rouleau

De renouveler, pour l'année 2018, le contrat octroyé à BIO SERVICE MONTRÉAL INC., pour des travaux de nettoyage des berges de l'arrondissement de Lachine, au montant maximal de 38 263,68 \$, toutes taxes incluses, conformément à la clause de prolongation identifiée à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1602;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1187801001

CA18 19 0064

Autorisation d'une dépense additionnelle de 29 318,63 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre du contrat octroyé à REMORQUAGE DISCOUNT INC., pour la location de trois remorqueuses avec opérateur pour le déplacement des véhicules lors des opérations de déneigement pour l'arrondissement de Lachine, majorant ainsi le montant total du contrat de 43 977,93 \$ à 73 296,56 \$

Il est proposé par Julie-Pascale Provost

appuyé par Younes Boukala

D'autoriser une dépense additionnelle au montant de 29 318,63 \$, toutes taxes incluses, pour la location de trois remorqueuses avec opérateur pour le déplacement des véhicules lors des opérations de déneigement pour l'arrondissement de Lachine, dans le cadre du contrat octroyé à REMORQUAGE DISCOUNT INC., par la résolution CA18 19 0005 selon l'appel d'offres public numéro 17-16614, majorant ainsi le montant total du contrat de 43 977,93 \$ à 73 296,56 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1187122002

CA18 19 0065

Autorisation d'une dépense additionnelle totale de 115 944,81 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre des contrats octroyés à PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC. et 3024407 CANADA INC. (ENTREPRISE VAILLANT (1994)), pour des services de location de trois niveleuses avec opérateur durant la saison 2017-2018 pour l'arrondissement de Lachine

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Julie-Pascale Provost

D'autoriser une dépense additionnelle au montant de 20 005,65 \$, toutes taxes incluses, pour des services de location d'une niveleuse avec opérateur durant la saison 2017-2018 pour l'arrondissement de Lachine, dans le cadre d'un contrat octroyé à PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC., par la résolution CA17 19 0264 selon l'appel d'offres public numéro 17-16271, majorant ainsi le montant total du contrat de 50 014,13 \$ à 70 019,78 \$;

D'autoriser une dépense additionnelle au montant de 95 939,16 \$, toutes taxes incluses, pour des services de location de deux niveleuses avec opérateur durant la saison 2017-2018 pour l'arrondissement de Lachine, dans le cadre de deux contrats octroyés à 3024407 CANADA INC. (ENTREPRISE VAILLANT (1994)), par la résolution CA17 19 0264 selon l'appel d'offres public numéro 17-16271, majorant ainsi le montant total des contrats de 108 651,38 \$ à 204 590,54 \$;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1187122001

CA18 19 0066

Approbation de la convention de bail à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et 9318-2400 QUÉBEC INC. pour la location d'un kiosque à café à la bibliothèque Saul-Bellow en considération d'un loyer annuel correspondant à dix pour cent (10 %) des revenus de ventes égaux ou supérieurs à 60 000 \$, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2020

Il est proposé par Julie-Pascale Provost

appuyé par Michèle Flannery

D'approuver la convention de bail entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et 9318-2400 QUÉBEC INC. pour la location d'un kiosque à café à la bibliothèque Saul-Bellow en considération d'un loyer annuel correspondant à dix pour cent (10 %) des revenus de ventes égaux ou supérieurs à 60 000 \$, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2020;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention de bail, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1186759001

CA18 19 0067

Addenda - Approbation de l'addendum au protocole d'entente intervenu entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et la COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, approuvé par la résolution numéro CA16 19 0229, pour l'utilisation des locaux, terrains et équipements de la commission scolaire

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver l'addendum au protocole d'entente intervenu entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et la COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, approuvé par la résolution numéro CA16 19 0229, établissant les modalités d'application d'un crédit d'une valeur de 576 000 \$ accordé à l'arrondissement, pour l'utilisation des locaux, terrains et équipements de la commission scolaire;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer l'addenda au protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1163948011

CA18 19 0068

Addenda - Approbation du contrat de prêt de locaux à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et L'ÉCOLE DE VOILE DE LACHINE INC. pour l'occupation de locaux en permanence, à titre gratuit, au 3045, boulevard Saint-Joseph, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019

Il est proposé par Julie-Pascale Provost

appuyé par Younes Boukala

D'approuver le contrat de prêt de locaux à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et L'ÉCOLE DE VOILE DE LACHINE INC. pour l'occupation de locaux en permanence, à titre gratuit, au 3045, boulevard Saint-Joseph à Lachine, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer le contrat, pour et au nom de la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1163550006

CA18 19 0069

Approbation du renouvellement de la convention de prêt numéro 10026-8-97/00A5MH entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le ministère de la Défense nationale pour la cloche du navire HMCS Saint-Pierre

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Julie-Pascale Provost

D'autoriser la directrice - culture, sports, loisirs et développement social à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, la convention de prêt de matériel numéro 10026-8-97/00A5MH du ministère de la Défense nationale, valide jusqu'au 30 avril 2022, pour le prêt d'une cloche du navire HMCS Saint-Pierre portant le numéro de stock 9915-21-921-2676.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1180372001

CA18 19 0070

Autorisation d'une dépense au montant maximal de 45 990 \$, toutes taxes incluses, pour le paiement de la facturation relative à l'utilisation des locaux de la COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS pour l'année 2018

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser une dépense au montant maximal de 45 990 \$, toutes taxes incluses, pour le paiement de la facturation relative à l'utilisation des locaux de la COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS pour l'année 2018, conformément au protocole d'entente intervenu entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et la commission scolaire pour les années 2016 à 2021, par la résolution CA16 19 0229;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1183550004

CA18 19 0071

Autorisation d'octroi des subventions prévues au Journal des subventions - 5 500 \$

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Julie-Pascale Provost

D'autoriser l'octroi des subventions prévues au Journal des subventions pour un montant total de 5 500 \$, et ce, aux organismes désignés ci-dessous :

ORGANISME	MONTANT
REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS	3 000 \$
CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE MARQUETTE (Comité de scolarisation Lachine)	1 500 \$
GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACRO-ÉCOLOGIE (GRAME)	1 000 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1183479003

CA18 19 0072

Reddition de comptes - Liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2017 et la liste des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande et des virements de crédit pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2018

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

De recevoir la liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2017;

De recevoir la liste des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2018.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1183547002

CA18 19 0073

Refus d'un legs à titre particulier de livres en faveur de la bibliothèque Saul-Bellow

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Julie-Pascale Provost

De refuser le legs à titre particulier de livres en faveur de la bibliothèque Saul-Bellow par la succession Maurice Léveillé;

D'accepter que ce legs soit remis au liquidateur FIDUCIE DESJARDINS INC. pour être disposé à sa convenance;

De donner quittance complète, finale et définitive à ce liquidateur afin de le libérer de toute responsabilité à l'égard de ce legs;

D'autoriser le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, la déclaration du refus de ce legs.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.05 1187226002

CA18 19 0074

Adoption - Règlement numéro E-2789 autorisant un emprunt de 1 925 700 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réfection routière

VU l'avis de motion donné du Règlement numéro E-2789 autorisant un emprunt de 1 925 700 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réfection routière à la séance du 15 janvier 2018 du conseil d'arrondissement de Lachine, par sa résolution CA18 19 0015, et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Michèle Flannery

D'adopter le Règlement numéro E-2789 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 925 700 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réfection routière ».

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1177751003

CA18 19 0075

Adoption - Règlement numéro E-2790 autorisant un emprunt de 700 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réaménagement de parcs anciens

VU l'avis de motion donné du Règlement numéro E-2790 autorisant un emprunt de 700 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réaménagement de parcs anciens à la séance du 15 janvier 2018 du conseil d'arrondissement de Lachine, par sa résolution CA18 19 0016, et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Julie-Pascale Provost

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le Règlement numéro E-2790 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 700 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réaménagement de parcs anciens ».

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1177751004

CA18 19 0076

Adoption - Règlement numéro E-2791 autorisant un emprunt de 1 051 300 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux

VU l'avis de motion donné du Règlement numéro E-2791 autorisant un emprunt de 1 051 300 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux à la séance du 15 janvier 2018 du conseil d'arrondissement de Lachine, par sa résolution CA18 19 0017, et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'adopter le Règlement numéro E-2791 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 051 300 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux ».

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.03 1177751005

CA18 19 0077

Adoption - Règlement numéro RCA10-19002-3 modifiant le Règlement numéro RCA10-19002 sur le comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la durée du premier mandat d'un membre du comité et de tout mandat subséquent d'un membre choisi parmi les résidents de l'arrondissement de Lachine

VU l'avis de motion donné du Règlement numéro RCA10-19002-3 modifiant le Règlement numéro RCA10-19002 sur le comité d'urbanisme afin de modifier la durée du premier mandat d'un membre du comité et de tout mandat subséquent d'un membre choisi parmi les résidents de l'arrondissement de Lachine à la séance du 12 février 2018 du conseil d'arrondissement de Lachine, par sa résolution CA18 19 0050, et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Younes Boukala

D'adopter, tel que soumis, le Règlement numéro RCA10-19002-3 modifiant le Règlement numéro RCA10-19002 sur le comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la durée du premier mandat d'un membre du comité et de tout mandat subséquent d'un membre choisi parmi les résidents de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.04 1187204001

CA18 19 0078

Recommandation au conseil municipal - Adoption du Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins notamment d'habitation sur le terrain de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne située au 1950, rue Provost

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Julie-Pascale Provost

De recommander au conseil municipal d'adopter le Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins notamment d'habitation sur le terrain de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne située au 1950, rue Provost, conformément au paragraphe 3° de l'article 89 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4);

De demander au conseil municipal de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir l'audience publique requise à l'article 89.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.05 1170415006

CA18 19 0079

Recommandation au conseil municipal - Adoption du Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la carte 3.1.1 intitulée « L'affectation du sol », la carte 3.1.2 intitulée « La densité de construction » et le chapitre 9 de la partie II de ce plan d'urbanisme concernant l'arrondissement de Lachine visant à autoriser l'affectation « Secteur résidentiel », permettre une hauteur maximale de 8 étages, un taux d'implantation allant de faible à moyen ainsi que la création d'un nouveau secteur établi 09-11 sur la propriété située au 1950, rue Provost, et ce, en vue d'un projet de reconversion de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Younes Boukala

De recommander au conseil municipal d'adopter le Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la carte 3.1.1 intitulée « L'affectation du sol », la carte 3.1.2 intitulée « La densité de construction » et le chapitre 9 de la partie II de ce plan d'urbanisme concernant l'arrondissement de Lachine visant à autoriser l'affectation « Secteur résidentiel », permettre une hauteur maximale de 8 étages, un taux d'implantation allant de faible à moyen ainsi que la création d'un nouveau secteur établi 09-11 sur la propriété située au 1950, rue Provost, et ce, en vue d'un projet de reconversion de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne;

De demander au conseil municipal de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir l'audience publique requise à l'article 89.3 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.06 1170415007

CA18 19 0080

Autorisation d'installer de la signalisation limitant le stationnement dans une section du marché public de Lachine à 60 minutes, de 7 h à 21 h, pendant une période de trois mois, soit de la fin du mois de décembre à la fin du mois de mars

Il est proposé par Julie-Pascale Provost

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser l'installation de la signalisation limitant le stationnement dans une section du marché public de Lachine à 60 minutes, de 7 h à 21 h, pendant une période de trois mois, soit de la fin du mois de décembre à la fin du mois de mars.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.07 1187536002

CA18 19 0081

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation des façades avant et arrière de l'immeuble situé au 595-597, 2^e Avenue

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Younes Boukala

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans soumis en date des 15 août, 1^{er} et 3 novembre 2017 et 17 janvier 2018 accompagnant une demande de certificat d'autorisation de transformation des façades avant et arrière de l'immeuble situé au 595-597, 2^e Avenue.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1186470006

CA18 19 0082

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation de la façade avant de l'immeuble situé au 2560, boulevard Saint-Joseph

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Julie-Pascale Provost

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans soumis en date du 4 décembre 2017 accompagnant une demande de certificat d'autorisation de transformation de la façade avant de l'immeuble situé au 2560, boulevard Saint-Joseph.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1186470009

CA18 19 0083

Approbation de plans (PIIA) - Projet de remplacement d'une enseigne sur poteau, sans modification de sa structure, pour l'immeuble situé au 3060, boulevard Saint-Joseph

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans soumis en date des 20 et 23 décembre 2017 et 3 janvier 2018 accompagnant une demande de certificat d'autorisation de remplacement d'une enseigne sur poteau, sans modification de sa structure, pour le bâtiment situé au 3060, boulevard Saint-Joseph.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1186470007

CA18 19 0084

Autorisation de plans (PIIA) - Projet d'agrandissement de l'immeuble situé au 3285, boulevard Jean-Baptiste-Deschamps

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Julie-Pascale Provost

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans soumis en date des 12 et 15 janvier 2018 accompagnant une demande de permis de construction visant l'agrandissement de l'immeuble situé au 3285, boulevard Jean-Baptiste-Deschamps.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1186470008

CA18 19 0085

Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction d'un nouveau centre de tri de matières recyclables sur la partie supérieure du lot portant le numéro 2 437 119 du cadastre du Québec, à l'intersection des rues Fairway et François-Lenoir

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Younes Boukala

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans soumis en date des 23 et 30 janvier et 5, 9 et 14 février 2018 accompagnant une demande de permis de construction d'un nouveau centre de tri de matières recyclables sur la partie supérieure du lot portant le numéro 2 437 119 du cadastre du Québec, à l'intersection des rues Fairway et François-Lenoir.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1187204003

CA18 19 0086

Autorisation d'une dérogation mineure - Projet de construction d'un nouveau centre de tri de matières recyclables situé sur la partie supérieure du lot portant le numéro 2 437 119 du cadastre du Québec, à l'intersection des rues Fairway et François-Lenoir

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, suivant les documents soumis en date des 23 et 30 janvier et 5, 9 et 14 février 2018, la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 2710 relative à la construction d'un nouveau centre de tri de matières recyclables situé sur la partie supérieure du lot portant le numéro 2 437 119 du cadastre du Québec, à l'intersection des rues Fairway et François-Lenoir, ayant pour effet :

- De se soustraire à l'application de l'article 4.2.8.2 du Règlement obligeant le remplacement de tout arbre abattu par la plantation d'un nouvel arbre de même espèce;
- De permettre un nombre de cases de stationnement inférieur à celui exigé par le Règlement;
- De permettre trois quais de chargement pour un bâtiment industriel, et ce, bien que le Règlement prévoit un nombre maximal de deux quais de chargement pour une superficie de plancher de 300 mètres carrés, mais ne dépassant pas 10 000 mètres carrés;
- De permettre l'installation d'un panneau solaire sur la partie supérieure d'une façade du bâtiment, et ce, bien que le Règlement prévoit que tout capteur solaire doit être installé à plat sur le toit du bâtiment, ne pas faire saillie à ce toit et être localisé sur les parties du toit, autres que celles donnant sur les façades du bâtiment faisant face à une rue.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.06 1187204002

CA18 19 0087

Autorisation d'une dérogation mineure - Projet de rénovation et de transformation d'un bâtiment unifamilial situé sur le lot portant le numéro 2 135 359 du cadastre du Québec (19, rue McLaughlin)

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Julie-Pascale Provost

D'autoriser, suivant les documents soumis en date des 19 août 2016 et 13 décembre 2017, la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 2710 relative à la rénovation et la transformation d'un bâtiment résidentiel situé sur le lot portant le numéro 2 135 359 du cadastre du Québec (19, rue McLaughlin), ayant pour effet de permettre l'agrandissement du bâtiment dans la marge arrière, et ce, bien que le Règlement prévoit une marge arrière de 3,0 mètres.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.07 1186470013

CA18 19 0088

Réception de la liste de mouvement de personnel

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Julie-Pascale Provost

De recevoir la liste de mouvement de personnel telle que soumise, le tout conformément au Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1187852001

CA18 19 0089

Désignation de la mairesse suppléante ou du maire suppléant de l'arrondissement de Lachine - Période du 1^{er} avril au 30 juin 2018

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Julie-Pascale Provost

De désigner la conseillère Michèle Flannery comme mairesse suppléante de l'arrondissement de Lachine pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2018.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

51.01 1181658001

CA18 19 0090

Recommandation au comité exécutif - Dépôt du rapport annuel 2017 du Musée de Lachine

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

De recommander au comité exécutif de prendre acte du rapport annuel 2017 du Musée de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

60.01 1186759003

Période de questions des membres du conseil

70.01

Période de questions du public

CITOYEN	QUESTION
Fernando Palladino	<p>Démolition du 5040, boulevard Saint-Joseph : consultation publique à plus grande échelle et affichage peu visible sur l'immeuble</p> <p>Demande d'un moratoire de 60 jours pour permettre aux citoyens de comprendre et de s'exprimer sur le projet de remplacement</p>
Bernard Blanchet	<p>Organigramme du cabinet de la mairesse : rôles et fonctions du personnel politique et masse salariale</p> <p>Comité de citoyens formé par M. Martin Alix : rôles, responsabilités et financement</p>
Rolland Boyer	<p>Bibliothèque Saul-Bellow : accumulation de déchets depuis plus de 2 mois au coin de la 32^e Avenue et de la rue Saint-Antoine – personne itinérante à l'entrée - état des marches pour accéder au 2^e étage</p> <p>Réfection de l'asphalte des rues de l'arrondissement de Lachine : faire un bon choix des entrepreneurs et des matériaux pour l'exécution des travaux</p>
Robert Aubertin	<p>Sens de circulation dans les avenues : limite de largeur pour le stationnement sur les 2 côtés et sens de la circulation</p> <p>Étude et révision des panneaux d'arrêt : hauteur parfois non conforme et trop grand nombre sur le territoire</p>
Pierre Côté	<p>Protection du littoral de Lachine : comité de citoyens formé en collaboration avec Mme Helen Tobin pour proposer des solutions – rencontre avec la Ville et la CMM - mesures immédiates en vue de ce printemps</p> <p>Événement « Nocturnes historiques du 350^e » : possibilité d'une présentation annuelle</p>
Normand McCaulay	<p>Vitesse de la circulation sur la 37^e Avenue entre les rues Provost et Sherbrooke – Implantation de dos d'âne pour réduire la vitesse le long du parc Carignan</p> <p>Graffitis sur les panneaux de signalisation</p>
Sonia Susjnar	<p>Lachine-Est : densité – nécessité d'une meilleure offre de transport en commun – révision du schéma d'aménagement</p> <p>Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne : immeuble frigorifique à démolir – nouvelle construction de 8 étages – consultation publique sur le projet</p>
Robert Séguin	<p>Rue Notre-Dame et les avenues transversales : zonage commercial à conserver au rez-de-chaussée – incitatifs pour les petits commerces – rénovation d'un bâtiment qui a brûlé</p> <p>Évaluation municipale des terrains à l'arrondissement de Lachine</p>

CITOYEN	QUESTION
Jonathan Théoret	Gala des GRAMIES : remerciements pour une contribution financière de l'arrondissement Invitation à visiter la chapelle de la Maison-mère des Sœurs de Sainte-Anne

70.02

Et la séance est levée à 20 h 49.

Maja Vodanovic
Mairesse d'arrondissement

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 avril 2018.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 1800, boul. Saint-Joseph, durant les heures normales d'ouverture.